Département des Pyrénées-Atlantiques
Commune d'ARROS-DE-NAY

PLAN LOCAL D'URBANISME

3b1 – Plan de zonage au 1/5000ème

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration	-	-	-
Révision	18/01/23	17/12/25	-

Le Maire,
Gérard d'ARROS

Plan de zonage – Dossier d'arrêt

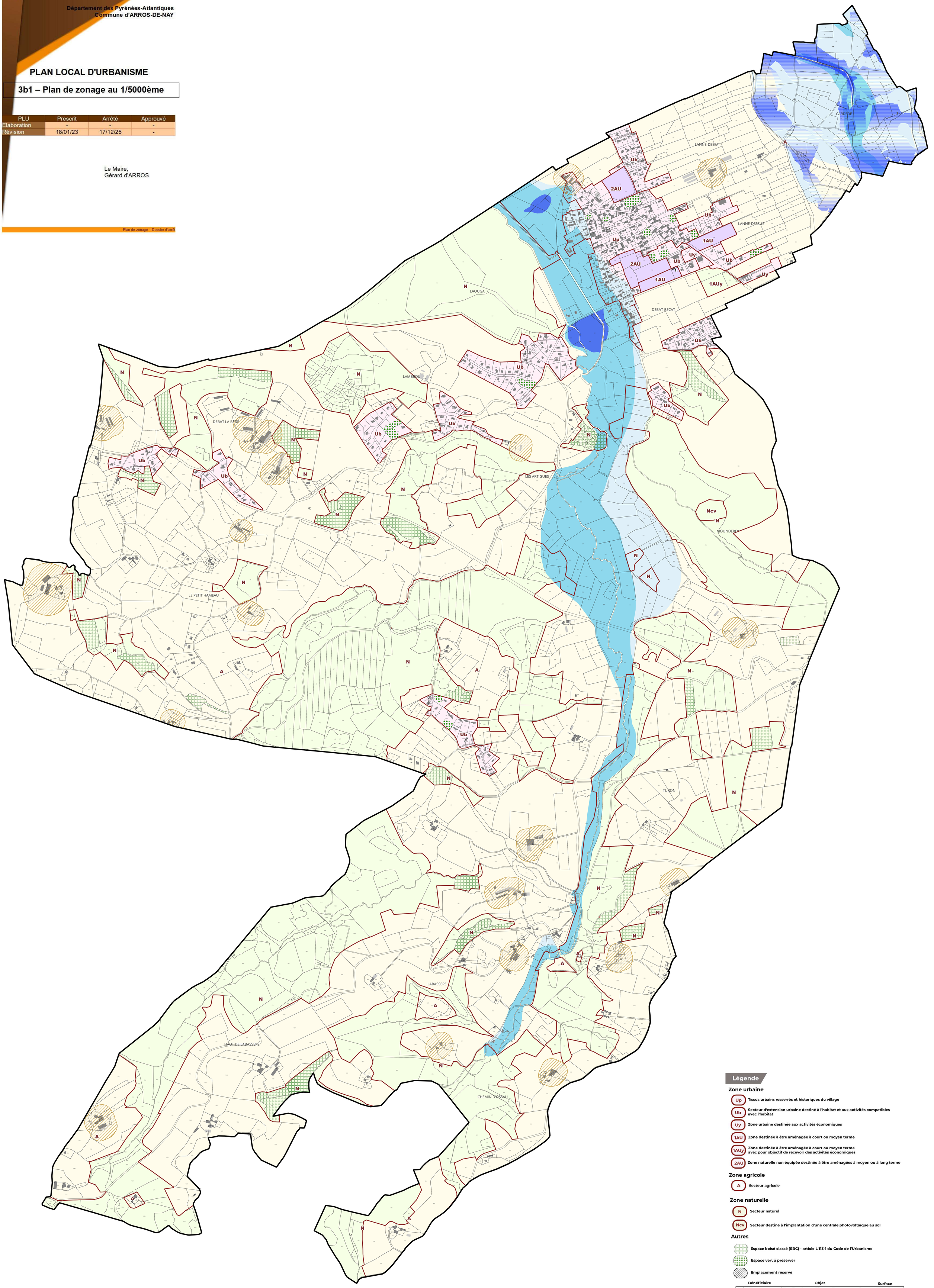

Légende

Zone urbaine

- **Up** – Tissus urbains resserrés et historiques du village
- **Ub** – Secteur d'extension urbaine destiné à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat
- **Uy** – Zone urbaine destinée aux activités économiques
- **1AU** – Zone destinée à être aménagée à court ou moyen terme
- **1AUy** – Zone destinée à être aménagée à court ou moyen terme avec pour objectif de recevoir des activités économiques
- **2AU** – Zone naturelle non équipée destinée à être aménagées à moyen ou à long terme

Zone agricole

- **A** – Secteur agricole

Zone naturelle

- **N** – Secteur naturel
- **Ncv** – Secteur destiné à l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol

Autres

- Espace boisé classé (EBC) - article L 113-1 du Code de l'Urbanisme
- Espace vert à préserver
- Emplacement réservé

	Bénéficiaire	Objet	Surface
1	Commune	Creation d'une voirie pour la commune	244 m²

Plan de Prévention du Risque inondation (PPRI)
Approuvé le 21/10/2004 - Source: Prefecture 64

- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible
- Modélisations hydrauliques du gave de Pau pour une crue centennale
  Syndicat mixte du bassin du gave de Pau